

**OUI, IL EST ENCORE POSSIBLE DE MENER
UN DIALOGUE SOCIAL PRODUCTIF
AU MINISTERE...**

SEPTEMBRE 2012

Sans attendre des arbitrages sans cesse remis aux calendes grecques, **la CFDT réclame et obtient un groupe de travail spécifique sur la rénovation du réseau des sous-préfectures.**

Malgré les nombreuses réserves et réticences initiales, un groupe « sherpa » se met à l'ouvrage avec un triple objectif :

1. Affiner la typologie des arrondissements (urbains ; montagnards ; ruraux etc.) ;
2. élaborer des critères permettant de rattacher chaque sous-préfecture à une catégorie de typologie ;
3. proposer un classement des sous-préfectures dans ces typologies.



12 JUIN 2013

9 mois d'échanges nourris, de confrontation d'idées et de recherche du consensus ont permis l'atteinte de l'ensemble de ses objectifs qui ont été approuvés à l'unanimité lors d'une séance plénière.

Au-delà de ce travail socle, c'est la méthode utilisée qui recueille l'adhésion de tous les acteurs, validant ainsi la proposition initiale de notre organisation syndicale.

Les préfets vont désormais être sollicités techniquement sur l'exercice et **la CFDT a obtenu du Secrétaire général que les représentants des personnels en local soient associés au dispositif.**

ET SI DES PROGRES RESTENT A FAIRE...

Car demeure en effet, la question des missions qui devait être la seconde étape du groupe de travail « sherpa ».

Si les missions « socle » (échelon de proximité de l'Etat ; coordination des politiques de sécurité ; territorialisation des politiques publiques) vont de soi et ont recueilli l'approbation de tous, force est de constater que le projet de missions spécifiques par typologie d'arrondissement n'a pas fait l'objet de la même concertation, amoindrissant ainsi la dynamique de dialogue social instaurée.

Domage ! Et impossible donc pour la CFDT de valider en l'état ce second volet, même si un certain nombre de ces missions spécifiques apparaissent cohérentes avec les typologies retenues.

La balle est dans le camp de l'Administration, sachant qu'elle doit accorder son calendrier avec celui de Matignon qui devrait rendre l'ensemble de ses arbitrages durant l'été... En principe.

Sans attendre le résultat des courses, **la CFDT a d'ors et déjà demandé qu'un nouveau point d'étape soit fait avant la mi-juillet.**

...LA METHODE DEMONTRE TOUTE SA PERTINENCE

En effet, le résultat répond à ce stade à la triple exigence initiale de la CFDT :

- 1. Poser clairement les constats et les objectifs ;**
- 2. construire un réseau qui priorise ses missions par rapport aux spécificités, aux moyens et aux effectifs ;**
- 3. ne laisser aucun agent sur le bord du chemin.**

Et il permet de mettre à jour **l'utilité d'un réseau assurant la présence de l'Etat à l'échelon infra départemental**, opposant ainsi un démenti cinglant à tous les discours sur la disparition programmée des sous-préfectures.

POUR L'AVENIR DES SOUS PREFECTURES

LA CFDT S'ENGAGE, LA CFDT AGIT